



En grève et dans l'action jeudi 13 janvier: face à la crise sanitaire, respecter les personnels, donner à l'Ecole les moyens de fonctionner

Depuis la rentrée de janvier, l'épuisement et l'exaspération de toute la communauté éducative atteignent un niveau inédit. La responsabilité du ministre et du gouvernement dans cette situation chaotique est totale du fait de changements de pied incessants, de protocoles intenable et d'absence de moyens donnés pour assurer le fonctionnement de l'Education. Malgré une amplification jamais vue de l'épidémie, l'École ne bénéficie pas de l'organisation protectrice qui serait nécessaire pour assurer la sécurité des élèves, des personnels et de leurs familles. Les retours au compte-gouttes des élèves générant des aménagements pédagogiques rendent difficiles les conditions d'apprentissage. Pénurie des remplacements, gestion des tests et des absences des élèves dégradent fortement les conditions de travail.

Pourtant les écoles, collèges et lycées doivent avoir les moyens de fonctionner en toute sécurité. Sur le terrain, les collègues se mobilisent d'ores et déjà pour demander que l'Ecole soit respectée et ont décidé de poursuivre la semaine prochaine dans de nombreux endroits. Les fédérations de l'Éducation nationale FSU, UNSA, FO, CGT Educ'action, SNALC, SNE, SUD Education, la fédération de parents d'élèves FCPE, les organisations lycéennes MNL, La Voix Lycéenne, la FIDL, appellent l'ensemble des personnels à se mettre en grève et l'ensemble de la communauté éducative à se mobiliser jeudi 13 janvier pour faire entendre leur colère et obtenir une politique cohérente de protection et de prévention à la hauteur des enjeux sanitaires, scolaires et sociaux.

Cela passe par une autre gestion de l'épidémie à l'École avec les moyens et les protections pour faire face à la crise en élaborant un protocole viable et qui ne mette pas en difficulté les personnels sur la gestion des cas positifs, des cas contacts et des campagnes de tests préventifs, en dotant d'équipements de protection les personnels, les écoles et les établissements et en attribuant les moyens humains nécessaires notamment par la création de postes via les listes complémentaires tout en programmant dès maintenant un collectif budgétaire.